



3003 Berne

OFT; lih

POST CH AG

Par courriel aux

propriétaires de voies de raccordement

Référence : BAV-132.1-25/7/2/3

Événement administratif :

Votre référence :

**Berne, juin 2021**

### **Importantes nouveautés concernant le répertoire des voies de raccordement de l'OFT**

Mesdames, Messieurs,

L'Office fédéral des transports (OFT) a le mandat légal de surveiller la construction, l'exploitation et la maintenance des ouvrages, installations et véhicules des propriétaires de voies de raccordement.

Dans le cadre de son activité de surveillance visée à l'art. 22, al. 1 et 2, LTM, l'OFT tient une liste des voies de raccordement<sup>1</sup>.

Pour des raisons techniques et de sécurité informatique, le répertoire que vous connaissiez jusqu'ici arrive en fin de vie et doit être remplacé par un nouvel instrument.

Nous avons repris de nombreux éléments qui ont fait leurs preuves, mais aussi implémenté de nouvelles fonctions.

Le répertoire des voies de raccordement contient donc désormais, entre autres, les nouveautés suivantes :

- Sous « Prescriptions d'exploitation », vous pouvez définir quelles entreprises de transport ferroviaire peuvent consulter vos prescriptions d'exploitation,
- Sous « Documentation », vous pouvez sauvegarder vos documents concernant la voie de raccordement afin d'avoir une meilleure vue d'ensemble et être avertis dès que des mises à jour sont nécessaires,
- Sous « Événements », vous trouverez un lien direct vers la base de données des événements nationaux (NEDB).



Vous trouverez le répertoire des voies de raccordement sous  
<https://webkennzahlen.bav.admin.ch/app/#/>.

Nous avons importé de l'ancienne base de données vos indications quant à l'utilisation, la situation, la grandeur et la technique de votre installation ferroviaire dans le nouveau répertoire. Toutefois, il faut que vous y saisissez quelques informations supplémentaires.

**C'est pourquoi nous vous prions de vous enregistrer auprès de CH-Login, puis de vérifier et de mettre à jour vos indications dans le répertoire des voies de raccordement, et ce, dans les quatre prochaines semaines. Veuillez tenir compte des instructions ci-jointes.**

Pour toutes vos questions concernant le nouveau répertoire de voies de raccordement, nous restons à votre disposition sous [anschlussgleise@bav.admin.ch](mailto:anschlussgleise@bav.admin.ch).

Nous vous remercions de votre collaboration constructive.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'assurance de notre considération distinguée.

Office fédéral des transports

Henrik Lippmann

Chef de section suppl. Surveillance de la sécurité

Beat Rupp

Chef de section suppl. Bases scientifiques

Annexe :

- Instructions pour l'enregistrement sur CH-Login répertoire des voies de raccordement
- Répertoire des voies de raccordement – Instructions V 1.0

Interne par pointeur à :

- gl, su

---

<sup>1</sup> Cf. art. 39 de l'ordonnance du 25 mai 2016 sur le transport de marchandises (OTM ; RS 742.411)